

**HAVRE LIBRE**

*Ville*

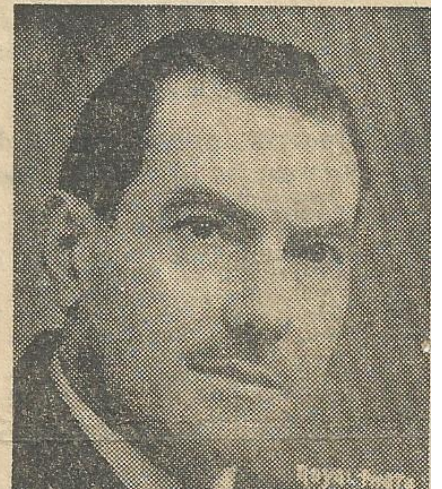
**HAVRE LIBRE**

*Ville*

# Aujourd'hui : 10<sup>me</sup> anniversaire de la mort du compositeur Léon MANIÈRE

Ancien chef de la Musique du 129<sup>e</sup> R.I.  
et directeur de l'Harmonie municipale

VINGT-DEUX MAI 1954 - VINGT-DEUX MAI 1964 : dix ans sont passés depuis la mort survenue à Lagny (Seine-et-Marne), à l'âge de 69 ans, du compositeur Léon Manière. On ne saurait laisser passer cet anniversaire sans évoquer, pour les Havrais, parmi lesquels il vécut dix-sept années de sa vie, la figure de cet homme de talent dont la modestie le disputait à une rayonnante bonté dans une foi chrétienne active et fervente.



Pour la plupart de nos concitoyens, Léon Manière demeure dans le souvenir, en tant que chef de musique du 129<sup>e</sup> R.I. et directeur de l'Harmonie Municipale, en tant que capitaine dirigeant d'inoubliables concerts d'été dans le square Saint-Roch.

C'était là, bien sûr, la carrière visible, le métier de cet incomparable ami, mais seulement un aspect de l'activité considérable d'un musicien qui donnait toutes ses heures de loisirs à la création, au-delà de l'exécution.

Léon Manière, en effet, était nanti d'un bagage fondamental complet. Né à Dijon en 1885, il était entré, après ses études classiques, au Conservatoire National de Paris, pour y étudier l'harmonie avec Pessard et Caussade, la fugue et le contrepoint avec Paul Faudrey, et la composition avec Paul Lamirault.

Pour subsister, il choisit l'armée et à l'âge de 22 ans il était sous-

chef de musique au 136<sup>e</sup> de Saint-Lô, puis chef au 115<sup>e</sup> de Mamers et au 36<sup>e</sup> à Caen. A 39 ans, il arrivait au Havre (en 1924) comme capitaine chef de musique de notre 129<sup>e</sup> R.I.

Entre temps, la Grande Guerre l'avait appelé sur tous les fronts comme infirmier-brancardier. Quatre années de périls qui lui valurent la Croix de guerre et la Légion d'honneur.

Déjà sur les champs de bataille, il composait à la sauvette entre deux attaques, fixant les thèmes qui lui venaient à l'esprit. La paix revenue, il se donna tout entier à ce qui correspondait chez lui à un besoin irrésistible. Roland Manuel, qui avait « découvert » André Caplet, jugea tout de suite en Léon Manière un compositeur de valeur, disciple d'André Messager, pour lequel il avait une grande dilection, admirateur de Claude Debussy.

L'œuvre du musicien s'étoffe au long des années, comportant deux parties parallèles : l'une consacrée au répertoire d'harmonie (Djemilé et cent autres pièces jouées dans toute l'Europe), l'autre réservée aux plus hautes sphères avec Les Voix du Crépuscule, des mélodies, un Psaume pour chœurs, soli, orgue et orchestre, les Chorals pour voix égales ou voix mixtes (dont l'Étoile du Soir, dédiée à la Lyre Havraise et à son directeur René Fleury) et, sommet monumental : Charlotte Corday, opéra-comique qui fut créé à Caen en décembre 1937, sur un très beau livret de Renaud, alors secrétaire général de la mairie de la capitale bas-normande et délicat poète.

Ces œuvres, qui furent saluées par les plus grands critiques, demeurèrent. Un jour viendra où l'on



(Royal Photo, Caen)

#### Le compositeur Léon MANIERE

se penchera sur les manuscrits de Léon Manière que conserve pieusement son admirable épouse en sa retraite parisienne. Sans doute — quand notre théâtre municipal sera reconstruit — voudra-t-on inaugurer la saison lyrique avec Charlotte Corday, chef-d'œuvre authentique d'une inspiration et d'une écriture extraordinaires.

Dix années d'oubli pour un compositeur, c'est pour ainsi dire dérisoire. Bach fut méconnu pendant plus d'un siècle et il fallut Félix Mendelssohn et sa fortune pour découvrir au monde ce cantor.

Oui le temps viendra que de bons mécènes prendront à charge de redonner à Léon Manière sa place dans la musique française.

Et cette place sera belle et bonne. Les modes passent. On revient aux sources inexorablement, car le temps travaille toujours pour les vrais compositeurs et les vrais poètes qui ont pour eux l'immortalité de la pensée et de l'art...

Pierre MONTIGNY.